

Journée Internationale de la Femme

8 mars 2014



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM)**, a officié, samedi au Palais des Congrès Skhirat, l'ouverture du premier Congrès International sous le thème : « *Femme et sécurité routière : projet de société* » dans lequel cinq accords de partenariat ont été signés visant à améliorer les conditions de la sécurité routière.

Cette manifestation, a été organisée en partenariat avec des organisations et instances internationales liées à la sécurité routière telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Internationale pour la Protection des Routes (PRI), l'Action Internationale pour la Sécurité Routière (LASER), le Forum International des Transports (FIT), la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) et l'Organisation Arabe de la Sécurité Routière (AROSO).

Le premier accord signé entre l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** et le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation, représenté par le Ministère de l'Équipement, des Transports et de la Logistique a concerné la promotion des femmes et leur accompagnement dans les exigences de sécurité routière.

Le deuxième accord signé entre l'**Union Nationale des Femmes du Maroc** et le Ministère de la Santé a visé à promouvoir la santé des femmes et des filles.

Le troisième accord signé entre **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** et la Fondation Nationale de Coopération, a mis en exergue la définition des programmes sociaux pour les femmes et les filles.

Le quatrième accord signé entre **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** et la Fondation du Fonds de Dépôt et de Gestion a porté sur le financement de la formation confiée au Centre Lalla Meryem de formation par apprentissage de **l'UNFM**.

Quant au cinquième accord signé entre **l'Union Nationale des Femmes du Maroc** et le Groupe de la Banque Populaire, il s'est consacré à l'achèvement du programme de travail de l'Union au cours de l'année 2014.







Ces cinq accords ont été signés par **Cherifa Lalla Oum Kelthoum Alaoui** présidente déléguée de l'**Union Nationale des Femmes du Maroc**. Les accords de partenariat signés entre l'**UNFM** et le Comité National pour la Prévention des Accidents de la Circulation représenté par le Ministère de l'Équipement, des Transports et de la Logistique, le Ministère de la Santé, la Fondation du Fonds de Dépôt et de Gestion, la Fondation Nationale de Coopération et la Fondation Banque Populaire, visent à prévenir les accidents de la circulation et à renforcer les relations de partenariat et de coopération entre les acteurs des secteurs gouvernementaux et professionnels et la société civile.

Durant cette rencontre de deux jours, les axes de développement et leur rôle dans l'amélioration de la sécurité routière ainsi que l'intégration d'une approche genre dans les politiques publiques relatives à la sécurité routière et au développement durable ont été abordés.

À cette occasion, le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, M. Aziz Rabbah a souligné l'importance de cette rencontre au regard du sujet qu'elle aborde, en ce sens que l'insécurité routière n'est plus considérée comme une problématique humaine compte tenu des victimes qu'elle engendre, mais un fléau qui touche de près le développement des sociétés, leur cohésion et leurs perspectives d'avenir.

M. Rabbah a indiqué que la corrélation entre le rôle de la femme et la sécurité routière se trouve au cœur des préoccupations des politiques publiques, précisant que l'importance de la question de la sécurité a fait qu'elle dépasse le cadre du traitement conjoncturel pour intégrer les stratégies globales qui requièrent une approche intégrée à long terme.

De son côté, Mme. Bouchra Azagane a souligné, au nom de l'**UNFM**, que ce congrès s'est inscrit dans le cadre des Hautes Orientations de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste**, qui n'a eu de cesse d'appeler à la promotion du rôle de la femme et à son implication dans tous les domaines d'activité en vue de réaliser le développement durable.

Mme. Azagane a rappelé que les objectifs fixés par cette rencontre ont été notamment l'intégration de l'approche genre dans l'élaboration des politiques publiques des pays en vue d'améliorer la sécurité routière, la généralisation de l'adoption de cette approche aux domaines du développement, de la recherche scientifique et des campagnes de communication et de sensibilisation, la contribution effective à l'amélioration de la sécurité routière, la réduction du nombre de victimes ainsi que la création d'un groupement international de femmes dans le domaine de la sécurité routière.

Le représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Maroc, M. Yves Souteyrand a souligné l'importance du rôle de la femme en tant qu'éducatrice des jeunes générations, leurs inculquant les principes et les comportements en relation avec la sécurité routière. Au regard du rapport mondial sur la situation de la sécurité routière en 2014, les accidents de la route causent la mort de 2,24 millions de personnes par an.

Le choix du thème « *Femme et sécurité routière : projet de société* » incarne une nouvelle approche pour résoudre ce problème, compte tenu de la place privilégiée de la femme dans la société et de son rôle clef en tant qu'élément actif de son environnement contribuant ainsi à avoir un impact positif sur le comportement social et donc à l'amélioration des conditions de sécurité routière.

Les objectifs de la conférence ont été définis comme suit:

- Intégrer l'approche genre dans les politiques publiques visant à améliorer la sécurité routière ;
- Améliorer l'approche genre dans la recherche scientifique et le développement dans le domaine de la sécurité routière ;
- Renforcer les organisations non gouvernementales, y compris celles actives dans le domaine du genre et du développement, dans l'élaboration de concepts, la préparation et la mise en œuvre de stratégies de sécurité routière ;
- Soutenir l'implication des femmes dans le domaine de la sécurité routière en tant qu'intrant essentiel pour un développement intégré et durable ;
- Penser à créer un mécanisme international pour relier le tissu collectif afin de consacrer l'intégration de l'approche genre dans le domaine de la sécurité routière, fédérer et valoriser les efforts consentis à cet égard.



Les pays et les organisations suivantes ont participé à la Conférence Internationale:

-La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe ;

- La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ;
- Le Partenariat Mondial pour la Sécurité Routière ;
- Le Collège d'Ingénierie et d'Environnement Bâti ;
- L'Université de Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Le Département des Transports ;
- La Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe.
- Le Conseiller média du directeur général du Trafic, Royaume de Bahreïn ;
- L'Union Nationale des Femmes du Maroc, Royaume du Maroc ;
- L'École Nationale d'Administration, Royaume du Maroc ;
- La Fondation Internationale du Travail pour la Sécurité Routière ;
- Le Représentant de la France au Forum Européen des Jeunes sur la Sécurité Routière ;
- L'Association Mondiale des Associations de Sécurité Routière ;
- Le Représentant du Portugal au Forum Européen de la Jeunesse ;
- The Azert Society, États-Unis d'Amérique ;
- La Fondation d'Education en Sécurité Routière, Inde ;
- Le Comité National pour la Prévention des Accidents de la Circulation, Royaume du Maroc ;
- Le Secrétaire général du Forum International des Transports, représentant résident de la Banque Africaine de Développement ;
- L'Institut Néerlandais pour la Sécurité Routière, Pays-Bas ;
- L'Association des Transports du Québec, Canada.
- L'Association Tunisienne pour la Protection des Routes, Tunisie ;
- La Fondation Vinci, France ;
- L'Organisation Internationale pour la Protection Routière ;

- La Coordination des Associations de Femmes et des ONG au Mali ;
- Le Conseil franco-marocain des ingénieurs et scientifiques ;
- L'Association Mondiale des Associations de Sécurité Routière ;
- L'Association Internationale des Femmes Médecins ;
- Le Représentant de la France au Forum Européen des Jeunes sur la Sécurité Routière.
- L'Association de la Sécurité Routière de Fès ;
- La Fédération Marocaine des Associations de Sécurité Routière.